Mon collègue, le ministre des Finances, a également formulé l'idée suivante: l'OCDE devrait envisager de se servir des études sur chaque pays réalisées par le Comité d'examen des situations économiques et des problèmes de développement en vue de déterminer si les ressources sont utilisées d'une manière qui respecte l'environnement.

Mardi, les ministre siégeant à l'Agence internationale de l'énergie ont amorcé un débat approfondi sur les questions de l'énergie et de l'environnement. Le Canada a proposé que l'AIE collabore étroitement avec l'OCDE sur ces questions, et participe en particulier aux travaux du Groupe intergouvernemental de l'évolution du climat.

Les changements climatiques constituent peut-être le plus important problème environnemental de notre temps. Une convention internationale sur les changements climatiques doit être l'une des premières priorités de la communauté mondiale.

Le Canada estime que le programme de l'OCDE sur les produits chimiques serait utile pour ce qui est de l'application de nouvelles lois sur la protection de l'environnement. L'OCDE devrait se prévaloir de telles compétences et partager avec les pays en développement l'information qu'elle détient sur les produits chimiques utilisés en agriculture et dans l'industrie, dans le but d'enrayer la pollution généralisée des terres et des eaux par les produits chimiques.

En résumé, le message que l'OCDE devrait transmettre est le suivant:

- Le programme de l'Organisation sur l'environnement aura des objectifs précis et complets;
- L'Organisation définira les rapports qui existent entre économie et environnement;
- Des analyses de rentabilité en fonction des facteurs environnementaux seront élaborées afin de pouvoir faire les choix difficiles;
- Des instruments économiques et financiers permettant de mettre en oeuvre les politiques sur l'environnement seront mis au point.

Les progrès accomplis dans ces domaines, nous les devons à nous-mêmes, mais également aux pays en développement.